

Projet de signature d'un Pacte pour la Transition à Sadirac

Le projet de Pacte sadiracais pour la Transition répond aux trois principes du Pacte national pour la Transition



Principe A : Sensibilisation et formation

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu.es, agent.es territoriaux, habitant.es, acteurs économiques etc....

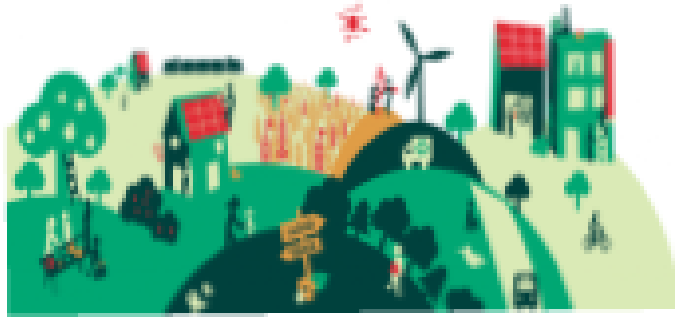
Principe B : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu.es, citoyen.nes, agent.es et représentant des acteurs locaux, pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et l'organisation de la commune et ses groupements.

**Construire ensemble
les communes de demain**



Nous, habitant.es de Sadirac estimons qu'il y a urgence démocratique, climatique, écologique et sociale et nous sommes constitués en Collectif.

Nous sommes à un tournant à Sadirac comme dans le monde : si nous voulons une commune vivable pour tous et toutes, demain et dans le futur, nous devons opérer un changement dans nos pratiques individuelles et collectives.

Notre Collectif citoyen sadiracais adhère à la démarche nationale du "Pacte pour la Transition, Construire ensemble les communes de demain" créé à l'initiative de plus de cinquante associations nationales.

Notre Collectif local pour la Transition souhaite créer une dynamique à Sadirac pour que citoyens et élus contribuent ensemble à l'élaboration des décisions visant au bien vivre à Sadirac tout en tenant compte de ces urgences.

Notre Collectif propose aux candidats des deux listes qui se présentent aux élections municipales de Sadirac, de prendre en considération plusieurs ou la totalité de ces mesures en signant un Pacte sadiracais pour la Transition.

Le Collectif citoyen sadiracais pour la Transition accompagnera la mise en œuvre du Pacte sadiracais.

Contact : sadiractransition@gmail.com

www.sadiractransition.fr

**Projet de Pacte Sadiracais pour la Transition soumis à l'accord
des candidats de la liste " /
aux élections municipales de 2020**

A/Démocratie locale : Transition vers une démocratie citoyenne



A1 Créer une Commission participative de la Transition écologique, sociale et démocratique avec un budget de fonctionnement, un rôle consultatif et d'aide à la décision, des sessions thématiques, avec l'aide des nombreuses personnes ressources de la commune

Réponse : OUI NON Commentaires :

A2 Nommer un adjoint à la Transition écologique, sociale et démocratique, avec une responsabilité transversale

Réponse : OUI NON : Commentaires

A3 Créer un bulletin municipal spécial Transition écologique, sociale et démocratique

Réponse : OUI NON : Commentaires

A4 Redonner son sens à la délibération : instaurer des réunions citoyennes préalables aux votes en conseil municipal

Réponse : OUI NON : Commentaires

A41 Programmer des sessions d'information/débat par thématique lors de la préparation de chaque grande décision du Conseil municipal avec une personne "modératrice" et un.e secrétaire de séance pour chaque session

Réponse : OUI NON : Commentaires

A5 Organiser des sessions de formation destinées aux habitants en collaboration avec le Collectif sadiracais sur la Transition démocratique, écologique et sociale

Réponse : OUI NON : Commentaires

A6 Programmer l'installation d'une maison citoyenne destinée à accueillir les associations, les réunions de formation et d'information sur la démocratie participative et la co-construction, et en attendant dédier un espace communal à ces objectifs

Réponse : OUI NON : Commentaires

B/ Urbanisation, foncier, foncier agricole, filières paysannes et alimentation : Transition vers une commune sobre qui maîtrise son urbanisation et qui développe une agriculture durable et citoyenne



B1 Installer un observatoire du foncier à Sadirac (cf Projet Territorial Cœur de l'Entre Deux Mers) : pour collecter, analyser, diffuser les informations sur l'évolution du foncier à Sadirac (types de propriétés, cadastre, nature des terres, etc...en lien avec le PLUI, Plan local d'urbanisme intercommunal) pour réaliser le point B2 **Réponse** : OUI NON : Commentaires

B2 Mieux réguler l'urbanisation en adoptant des critères liés aux équipements collectifs nécessaires au bien vivre et au Vivre ensemble des sadiracais.es (cf écoles, accès sécurisés aux équipements collectifs pour les piétons et les vélos, équipements culturels, sportifs, sociaux, espaces verts publics etc...)

Réponse : OUI NON : Commentaires

B3 Privilégier, encourager des investissements en écoquartiers, et/ou en habitats participatifs

Réponse : OUI NON : Commentaires

B4 Encourager, soutenir la mise à disposition de logements locatifs de bonne qualité énergétique et écoresponsable à loyers modérés **Réponse** : OUI NON : Commentaires

B5 Adopter une politique volontariste de limitation voire d'arrêt de l'artificialisation des sols

Réponse : OUI NON : Commentaires

B6 Sauvegarder la ZAP, Zone agricole protégée et lui donner plus de sens en organisant une gestion de cet espace dans le sens de la Transition écologique et sociale **Réponse** : OUI NON : Commentaires

B7 Encourager l'installation de micro-fermes (génératrices d'emploi) avec du maraîchage, des cultures, de l'arboriculture bios **Réponse** : OUI NON : Commentaires

B8 Contacter la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour concrétiser le point B7

Réponse : OUI NON : Commentaires

B9 Augmenter l'offre d'alimentation bio diversifiée de proximité dans la restauration collective (repas des élèves, repas portés à domicile) en développant le point B7 **Réponse** : OUI NON : Commentaires

B10 Faire l'état des lieux de la distribution d'eau : la ressource en eau est-elle suffisante compte tenu de l'évolution de l'urbanisme et des pertes dans le réseau. Faire l'état des lieux de la collecte et du traitement des eaux usées

Réponse : OUI NON : Commentaires

C/ Mobilités : Transition vers des mobilités moins polluantes, sécurisées, et pour un réseau de circulation douce pour piétons et vélos



C1 Adopter une politique d'investissements prioritaires pour redonner aux piétons et vélos le droit de circuler en sécurité pour accéder aux équipements collectifs et pour aller d'un quartier à l'autre **Réponse** : OUI NON : Commentaires

C11 *Investir dans des trottoirs et des fossés aménagés pour circuler à pied voire à vélo en vue d'accéder aux écoles, aux arrêts de bus 403,404 , 406 et 407, en étudiant l'option la plus écoresponsable (matériaux, entretien, préservation du vivant)* **Réponse** : OUI NON : Commentaires

C12 *Rouvrir et entretenir pour un usage piéton facile les chemins communaux afin de tisser un réseau de liaisons à pied de tous les quartiers de Sadirac vers les équipements publics et de quartier à quartier et cartographier ce réseau* **Réponse** : OUI NON : Commentaires

C13 *Tisser un réseau vélo sécurisé pour atteindre la piste cyclable et les principaux équipements publics ainsi que les commerces et cartographier ce réseau* **Réponse** : Oui NON : Commentaires

C14 *Vélos : Installer des arceaux de parking pour les vélos près des équipements publics et des systèmes de parkings anti-vols près des arrêts de bus*
Réponse : Oui NON : Commentaires

C2..Organiser des espaces de circulation apaisée dans les deux cœurs de Sadirac, au Bourg et à Lorient
Réponse : OUI NON : Commentaires

C22 *Organiser la circulation de façon à contraindre les véhicules à respecter le 20 à l'heure ou le 30 à l'heure sur une surface continue pour le point C2* **Réponse** : OUI NON : Commentaires

C23 *Faire l'inventaire des parkings (véhicules et vélos) et installer une signalétique incitative pour utiliser tous les équipements existants avant d'étudier l'installation de nouveaux parkings de véhicules à moteur (avec des panneaux incitatifs)*
Réponse : OUI NON : Commentaires

C3 Sécurité : Organiser des actions de sensibilisation des habitant.es sur la nécessité du partage des voies publiques avec les piétons et vélos dans notre commune comme ailleurs **Réponse** : OUI NON : Commentaires



C4 Accès écoles : Réorganiser les accès aux écoles pour assurer la sécurité des piétons et des vélos, notamment en régulant les flux de véhicules sur les parkings et sur les voies publiques à proximité des écoles en suscitant la co-construction de solutions avec les parents d'élèves **Réponse : OUI NON : Commentaires**



C41 Pour diminuer le nombre de véhicules accédant aux écoles : populariser le covoiturage, organiser des pédibus, redéployer les véhicules de transport communaux **Réponse : OUI NON : Commentaires**

C42 Organiser la présence d'adultes aux heures de pointe d'entrée et de sortie des écoles

Réponse : OUI NON : Commentaires

C5 Transports en commun : Pour tous les trajets courts négocier avec la Région des tarifs très bas pour l'accès aux bus 403,404 et 407 (internes à Sadirac, de Sadirac à Créon, de Sadirac à Camblanes, de Sadirac à Fargues St Hilaire)

Réponse : OUI NON : Commentaires



C6 Organiser l'instauration et la communication de différents modes de covoiturage par quartier ou réseaux d'amis (avec internet ou pas) **Réponse : OUI NON : Commentaires**

C7 Véhicules communaux de transport des personnes : Redéployer les véhicules de transport communaux en actualisant régulièrement l'état des besoins **Réponse : OUI NON : Commentaires**

C8 Innovation : Entreprendre une étude de l'implantation d'un système de Tuk tuk électrique pour Sadirac

Réponse : OUI NON : Commentaires

C81 Etudier la mise en place d'un projet participatif et d'insertion de jeunes et de personnes au chômage pour créer un système de navettes électriques en liaison avec des écoles/un lycée professionnel/ le Pôle Territorial, le Département, la Région

Réponse : OUI NON : Commentaires



D/ Consommation écoresponsable : transition vers la sobriété, l'autonomie énergétique et la sauvegarde de notre patrimoine naturel



D1..Organiser un état des lieux des équipements et bâtiments communaux sous l'angle de :

- La consommation d'énergie
- L'émission de pollution (des véhicules, des fournitures utilisées, de l'utilisation non raisonnée du numérique etc...)

Réponse : OUI NON : Commentaires

D2 En fonction du point D1 mettre en place un plan de rénovation énergétique et écoresponsable des équipements et bâtiments communaux en vue de diminuer la consommation d'énergie et la pollution

Réponse : OUI NON : Commentaires

D3 Développer une politique d'achats par la commune de fournitures et matériels écoresponsables en s'appuyant sur les recommandations de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Réponse : OUI NON : Commentaires



D4 Faire le bilan de la consommation énergétique de l'ensemble de la commune de Sadirac et mettre en place un plan d'investissements privés et publics pour fournir en énergie renouvelable la presque totalité, à terme, de l'énergie utilisée

Réponse : OUI NON : Commentaires

D5 Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation aux pratiques de sobriété et de consommation écoresponsables, de calcul de son empreinte écologique etc..., et des défis ludiques "familles zéro déchet", "famille écoresponsable" etc...

Réponse : OUI NON : Commentaires

D6 Encourager, susciter des pratiques d'économie circulaire : vêtements, chaussures, outils, équipements/matériels scolaires ou sportifs etc...

Réponse : OUI NON : Commentaires

D7 Soutenir la création d'un atelier-réparation/recyclerie à Sadirac

Réponse : OUI NON : Commentaires

D8 Proposer le service à domicile de certains équipements comme le broyeur de déchets végétaux (avec information sur l'utilisation des broyats dans les jardins)

Réponse : OUI NON : Commentaires

D9 Encourager la mise en commun d'outils entre voisins

Réponse : OUI NON : Commentaires

D10 Déchets : appuyer les initiatives du SEMOCTON, d'Entre2Mondes, de la Cabane à Projets en les relayant activement dans Sadirac (tri, broyage des déchets verts etc...)

Réponse : OUI NON : Commentaires

D11 Responsabiliser un employé communal comme interlocuteur à alerter pour toutes les questions liées aux déchets (dépôts sauvages, brûlage de plastique etc..) avec un numéro dédié ("numéro vert"), cet employé étant formé aussi aux bonnes pratiques

Réponse : OUI NON : Commentaires

D12 Trame verte : ne pas entamer et au contraire augmenter la trame verte aussi bien par le respect de la ZAP (Zone agricole protégée) que par l'encouragement à des pratiques de jardinage, de création d'espaces verts, d'implantation de haies vives communales (par ex dans les écoles) ou particulières (jardins des habitant.es)

Réponse : OUI NON : Commentaires



D13 Valoriser le patrimoine naturel de Sadirac : instaurer plusieurs zones de préservation de la biodiversité, aptes à permettre l'observation pour tous les publics dont les écoles/ collèges/lycées/universités/associations comme la LPO

Réponse : OUI NON : Commentaires

D14 Faire le bilan des activités polluantes à Sadirac et s'engager vers le "zéro pesticide" en popularisant, en utilisant toutes les méthodes alternatives à disposition aujourd'hui

Réponse : OUI NON : Commentaires

D15 Mettre en place des zones de non traitement par les pesticides (principe de précaution-protection pour la santé des habitant.es)

Réponse : OUI NON : Commentaires

D16 Trame bleue : encourager, susciter, soutenir l'équipement des bâtiments en récupérateurs d'eau de pluie et en priorité dans les bâtiments communaux

Réponse : OUI NON : Commentaires

D17 Mettre en valeur le patrimoine local "bleu": sources, lavoirs, ruisseaux, rivière

Réponse : OUI NON : Commentaires

D18 Zones humides : protéger les zones humides et les bordures de cours d'eau (ripisylve)

Réponse : OUI NON : Commentaires



D19 Eau : en fonction du bilan du réseau de distribution d'eau à Sadirac établir un plan d'investissements pour arrêter les fuites (près de 30%???) et le mettre à niveau en tenant compte de l'urbanisation présente et à venir

Réponse : OUI NON : Commentaires

D20 Eaux usées : en fonction du bilan du réseau de traitement des eaux usées à Sadirac établir un plan d'investissement pour le mettre à niveau en fonction de l'urbanisation présente et prévue

Réponse : OUI NON : Commentaires

D21 Trame noire : Signer et respecter la Charte pour un éclairage durable **Réponse** : OUI NON : Commentaires

D22 Eviter les panneaux lumineux compte tenu de la pollution induite...Eteindre les deux panneaux existants à la nuit tombée **Réponse** : OUI NON : Commentaires

E/ Le «Vivre Ensemble», inclusion, questions sociales : Transition pour un village humain, accueillant et dynamique



E1 En concertation avec le CCAS, la CCC et la Cabane à Projets organiser à Sadirac des permanences et des animations de la Cabane à projets (Centre Socioculturel Intercommunal) **Réponse** : OUI NON : Commentaires

E2 Développer encore plus les actions d'insertion/inclusion par des activités ludiques, culturelles, d'échange de savoirs et savoir-faire etc... **Réponse** : OUI NON : Commentaires

E3 Ouvrir des logements de dépannage pour des personnes en situation d'urgence temporaire

Réponse : OUI NON : Commentaires

E4 Faire l'état des lieux des logements locatifs à Sadirac : montants des loyers, facilités d'accès, proximités des équipements collectifs, bilan énergétique, pour favoriser l'accès à des logements dignes aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion **Réponse** : OUI NON : Commentaires



E5 Organiser l'insertion/l'inclusion en organisant des ateliers mixtes d'utilité locale avec des employés communaux, des habitant.es, des personnes en difficulté comme des jardins partagés, des équipes de réouverture et d'entretien des chemins communaux... **Réponse** : OUI NON : Commentaires



E6 Rénover le bâtiment socioculturel pour que la totalité de la surface, rez-de-chaussée et étage, puisse accueillir les publics de tous âges, et de toutes conditions, pour une société plus inclusive. Ceci en lien avec la bibliothèque et la Maison de la poterie, la Halle et le jardin des enfants.

Réponse : OUI NON : Commentaires



Quand il y aura accord sur un pacte...

Sadirac le [date]

signatures

Pour la liste

Pour le Collectif Citoyen Sadirac-Transition